



Règles sanitaires au conservatoire (mise à jour au 21 mars)

Publié le 17 mars 2022

Gestes barrières

- ▶ Désinfections fréquentes des mains
- ▶ Aérations régulières des salles et espaces
- ▶ Maintien des plexiglass recommandés pour les cours d'instrument à vent et de chant
- ▶ Maintien des plexiglass sur tous les postes d'accueil

Règles d'isolement

Professeur, personnel ou élève



LES RÈGLES D'ISOLEMENT

Je suis complètement vacciné ou j'ai moins de 12 ans

Je ne suis pas vacciné ou pas complètement

JE SUIS POSITIF JE M'ISOLE PENDANT 7 JOURS

Je peux réduire mon isolement à 5 jours si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif
ET si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.

JE M'ISOLE PENDANT 10 JOURS

Je peux réduire mon isolement à 7 jours si j'ai un test antigénique ou RT-PCR négatif
ET si je n'ai plus de symptômes depuis 48h.

JE SUIS CAS CONTACT PAS D'ISOLEMENT

Mais j'applique strictement les gestes barrières.

Je réalise un test antigénique ou RT-PCR ou un autotest 2 jours après avoir appris que j'ai été en contact avec une personne testée positive.

Si l'un de mes tests est positif, je deviens un cas et je m'isole.**

21/03/2022

* Pour les enfants de moins de 3 ans, se référer au protocole spécifique des Établissements d'Accueil du Jeune Enfant
 ** Si mon autotest ou mon test antigénique est positif, je dois confirmer le résultat par un test RT-PCR

Enfin, en raison du plan vigipirate, les parents des enfants de moins de 8 ans peuvent les accompagner en classe. Les autres parents peuvent entrer dans le hall mais ne doivent pas emprunter les circulations.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE

Parvis de la Préfecture - CS 80309

95027 Cergy-Pontoise Cedex

01 34 41 42 53